

Lettre ouverte

au Président de la République

Paris, ce 22 juillet 2008

Monsieur le Président,

« Je vous fais une lettre que vous lirez peut-être, si vous avez le temps... »

J'apprécie au plus haut point la fidélité à vos engagements de candidat Président. Ainsi donc je devrai travailler 235 jours au lieu de 218 auparavant selon la loi qui vient d'être adoptée. Fort heureusement, je garde le bénéfice de mes week-ends et de mes jours de congés. L'affaire ne me coûte que mes jours fériés chômés payés et mes jours de RTT, qui constituaient le maigre retour des 60 à 70 heures par semaine que j'effectue pour conserver mon job.

Certes, je ne suis pas encore aussi omniprésent dans mon entreprise que vous l'êtes vous-même au service de notre pays. Votre engagement permanent sur l'événementiel aux quatre coins du monde est stupéfiant. J'apprécie personnellement, Français moyen il est vrai, le retour en famille et les heures que je consacre à mes enfants. Il m'arrive d'aller encore à la campagne où mes parents se sont retirés frileusement ; petites retraites obligent ! Mais nous espaçons ces visites à notre corps défendant : l'essence est devenue si chère ! le pouvoir d'achat si malheureusement stagnant... Grâce à vous, je vais travailler plus et gagner plus : 17 jours valorisés de 10%... Et pourquoi pas 25% ? Pourquoi donc cette discrimination, Monsieur le Président ? En quoi est-elle justifiée ? Serais-je un paria, possesseur de je ne sais quelle situation privilégiée qui mérite le laminage par l'imposition et pour le reste à vivre la portion congrue ?

Monsieur le Président, il faut que je vous dise combien je suis en désaccord avec ces nouvelles dispositions qui seront sans doute acceptées dans mon entreprise par le seul syndicat encore présent après la loi sur la représentativité. Je gage que le dialogue aura été en l'occurrence plus facile que par le passé. Sera-t-il aussi fructueux, aura-t-il meilleure consistance dans l'avenir ?

Monsieur le Président, votre rythme des réformes me donne le tournis et il m'arrive de prioriser les thèmes alors qu'ils sont tous importants. Mais cette loi sur le temps de travail m'interpelle particulièrement et me semble totalement inutile, inique et plus frappée du sceau de la revanche que de l'analyse fondée.

Dans ces conditions, le senior que je serai dans quelque temps n'a qu'une hâte, c'est d'échapper à la pression et au stress des conditions de travail.

Comment concilier cette envie avec une nécessité économique que je comprends bien par ailleurs, celle d'équilibrer nos régimes de retraite par répartition ?

Même si je n'en suis pas à reprendre un slogan bien connu « À bas les cadences infernales », « je vous écris cette lettre que vous lirez peut-être, si vous avez le temps » pour exprimer à travers elle tout le malaise d'une population laborieuse qui souffre, fut-elle de l'encadrement.

www.cfecgc.org

**CFE
CGC**
Le + syndical